

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Agriculture : la nécessité de statistiques

LES statistiques sont incontournables pour le développement de l'agriculture en Afrique. A l'invitation de la FAO, plusieurs experts africains échangent sur cette question du 4 au 8 novembre à Libreville.

au moment où le ministère s'apprête à lancer, avec l'appui de la Banque mondiale et de la FAO, le recensement général de l'agriculture.



Le ministre gabonais de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou (centre), a ouvert les travaux de la Commission africaine des statistiques agricoles.

Photo : Maixent Ntoutoume

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES pays africains comptent mobiliser tous les moyens nécessaires à la consolidation de la souveraineté alimentaire du continent. Cette question fait partie des sujets abordés depuis hier à Libreville, à l'occasion de la 26e session de la Commission africaine des statistiques agricoles (AFCAS). Les travaux de cette importante rencontre, réunissant des statisticiens venus de plusieurs pays africains, ont été ouverts par le ministre gabonais de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou.

La rencontre, tenue sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, est axée sur le thème "Amélioration des politiques alimentaires et agricoles fondées sur les résultats en Afrique au moyen de statistiques de pointe". Les participants dresseront une vue d'ensemble des activités de la FAO en matière de statistiques alimentaires et agricoles. Ils feront également une mise

à jour de la seconde phase de la stratégie

Le ministère s'apprête à lancer, avec l'appui de la Banque mondiale et de la FAO, le recensement général de l'agriculture.

à jour de la seconde phase de la stratégie mondiale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales. Les capacités statistiques des pays africains à suivre les indicateurs des Objectifs de développement durables (ODD) seront aussi étudiées. "Nous ne pouvons pas avoir des programmes qui soient les plus adaptés possible si cette question des statistiques n'est pas durablement résolue sur notre continent", a insisté le ministre de l'Agriculture, pour situer les véritables enjeux de cet événement.

La Commission africaine des statistiques agricoles est un organe statutaire de la FAO, qui se réunit tous les deux ans. Après le Cameroun en 2003, c'est la deuxième fois que l'Afrique centrale organise cet événement. Cette session de la CASA/AFCAS au Gabon intervient



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) informe les usagers de réseaux téléphoniques que le Plan National de Numérotation au Gabon passe de 8 à 9 chiffres à compter **du vendredi 15 novembre 2019 à 24 heures, heure locale.**

Ainsi, à partir de cette date :

Pour appeler un numéro Libertis ou Moov de Gabon Télécom, il faudra ajouter le chiffre 6 après le 0.

Les numéros **Libertis** débiteront donc par **066** en lieu et place de **06** et **062** en lieu et place de **02**.

Les numéros **Moov** débiteront par **065** en lieu et place de **05**

Exemple : **Libertis** le 06 24 24 24 deviendra **066 24 24 24**
le 02 24 24 24 deviendra le **062 24 24 24**

Moov le 05 24 24 24 deviendra **065 242424**

Pour appeler un numéro Airtel Gabon, il faudra ajouter le chiffre 7 après le 0.

Par conséquent, les numéros **Airtel Gabon** débiteront par le **074** en lieu et place de **04** et le **077** en lieu et place de **07**.

Exemple : le 04 74 74 74 deviendra le **074 74 74 74**
le 07 74 74 74 deviendra le **077 74 74 74**

Pour appeler un numéro fixe, ajouter le chiffre 1 après le 0.

Les numéros du téléphone fixe débiteront par **011** au lieu de **01**.

Exemple le **01 74 74 74** deviendra le **011 74 74 74**

Pour appeler les abonnés des réseaux du Gabon à partir de l'étranger, il faudra retirer le « 0 » après l'indicatif international et composer soit le + **241** ou les **00 241** suivis du numéro du correspondant du Gabon.

Exemple : pour appeler le **066 24 24 24** composer le **+241 66 24 24 24** ou le **00 241 66 24 24 24**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les centres d'appel : **8484 ARCEP, 222 Libertis et 111 Airtel.**

SEGE SOCIAL, Haut de Gab-Oué BP: 00 000 LIBV Tél : +241 01 44 99 11/12 Fax : +241 01 44 68 00 Site web : www.arcep.ga